



Direction Générale des Services

Direction de l'Éducation et de la Jeunesse

z-DEJS-Service Administratif Jeunesse et
Sport

Affaire suivie par : auge
Poste: 7120

2018-CP-6479

RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 22 juin 2018

POLITIQUE C04 SPORT

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT " SPORT-COMMUNES"

Code C 04
Secteur Equipements sportifs
Programme Soutien aux équipements sportifs communaux

Données financières	Investissement	
	AP 2018	CP sur AP
Enveloppes de financement		
Montant actualisé	2 600 000 €	700 000 €
Montant déjà engagé	1 080 000 €	0 €
Montant disponible	1 520 000 €	700 000 €
Montant réservé pour ce rapport	410 063€	163 520 €

AP	CP 2018	CP 2019	CP ultérieurs
2 600 000 €	700 000 €	1 100 000 €	800 000 €

Le présent rapport a pour objet de vous proposer d'allouer des subventions d'investissement pour un montant de 410 063 € à 3 collectivités locales le cadre du dispositif « Sport-Communes »

I- Soutien aux équipements sportifs communaux

Le 19 juin 2015, l'Assemblée départementale a réaffirmé, dans le cadre de sa politique sportive, son soutien aux collectivités pour développer leur offre d'équipements sportifs et a adopté le dispositif « Sport-Communes » qui s'appuie sur :

- une approche territoriale permettant de privilégier les demandes qui répondent aux objectifs en matière d'aménagement du territoire (pôles prioritaires, appui aux intercommunalités, collèges...)
- une rationalisation des investissements du Département en matière d'équipements sportifs avec une vision équilibrée des services à l'échelle départementale et intercommunale.
- une convention tripartite permettant la gratuité d'accès aux installations pour les collèges.

Pour 2018, les modalités ont été mises en application et voici les propositions retenues et présentées ci-après.

COLLECTIVITE	PROJET	MONTANT TRAVAUX HT	SUBVENTION PROPOSEE
JOUY EN JOSAS	Construction de terrain synthétique	385 000 €	250 000 €
VERNOUILLET	Réhabilitation Gymnase De Dieuleveult	200 209 €	60 063 €
SIVOM CHEVREUSE	Réhabilitation de la salle des sports	200 000 €	100 000 €
		TOTAL	410 063 €

Je vous propose donc d'allouer aux collectivités locales les subventions indiquées ci-dessus, pour un montant total de 410 063 €.

En conséquence, si ces propositions vous agréent, je vous prie de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :